

FORMATION TÉLÉTRAVAIL ET RISQUES PSYCHOSOCIAUX | 1 JOUR

Le télétravail, même s'il apporte de nombreux avantages aux entreprises et aux salariés, peut être vécu comme source d'inconfort et avoir des conséquences sociales négatives. Isolement, frontière floue entre vie professionnelle et vie privée, augmentation des addictions, risques musculo-squelettiques sont des problèmes qu'il faut prendre au sérieux. Formez-vous.

Organisation de la formation :

- ⊖ Intra en présentiel (dans vos locaux)
- ✓ Intra en visioconférence
- ⊖ Inter en présentiel
- ⊖ Inter en visioconférence

Code module : 428

Durée : 1 jour / 7 heures

Composition du groupe : De 1 à 12 personnes

Pré-requis : Aucun

Public : Dirigeants, services RH, responsables HSE

Accès handicapés : Nous consulter pour adapter les modalités de mise en oeuvre

Objectifs pédagogiques :

- Mettre en place le télétravail
- Préserver la qualité de vie et de travail du salarié

Méthodes pédagogiques :

- Réflexion et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange sous forme de réunion-discussion
- Etudes de cas
- Validation des acquis par des questionnaires, tests d'évaluations, mises en situations et jeux pédagogiques
- Remise d'un support de cours par voie dématérialisée à l'issue de la formation

Modalités et délais d'accès :

- Délai de réponse à la demande de devis : 48 heures après prise de contact par téléphone, e-mail ou formulaire

Suivi de la formation :

- Feuille de présence élargée par demie-journée

Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'évaluation

Moyens et assistance pédagogiques

(si formation à distance) :

- Formation par visioconférence, type classe virtuelle, avec assistance technique et pédagogique synchrone
- Matériel requis : ordinateur (avec webcam, micro et casque ou hauts parleurs + connexion internet)
- Chaque participant doit disposer d'une adresse internet valide

P R O G R A M M E

1- Focus sur le Télétravail

Mettre en place le télétravail

Informé le salarié de ses droits

Mettre à disposition du salarié le matériel afin de mener à bien ses missions

2- Focus sur les risques psychosociaux

L'isolement social et professionnel

Difficulté à séparer vie privée et vie professionnelle

Burn out

Stress

Démotivation

Manque de reconnaissance

Addictions

3- La Prévention des RPS : Les points de vigilance

Savoir vers quel site se tourner L'INRSS/ L'ANACT

Mettre en place un accord d'entreprise, individuel ou une charte de télétravail en accord avec le CSE

Lors de l'élaboration du document unique, prendre en compte les spécificités du télétravail

Intégrer dans le document unique les risques liés au télétravail au domicile ou depuis un autre lieu

Établir un cahier des charges concernant la santé et la sécurité, en cas de contract avec un espace de co-working

4- La Prévention des RPS : Environnement matériel

Rappeler au télétravailleur les principes d'aménagement de l'espace de travail à domicile

Etre en mesure de conseiller le télétravailleur qui le souhaite

Alerte le télétravail sur les risques et les points de vigilance dans les espaces de co-working

Faciliter la mise en pratique du droit de visite des membres du CSE

5- La Prévention des RPS : Environnement social

Définir la conduite à tenir en cas d'accident / d'incident au domicile

Organiser un lien régulier entre la direction et l'équipe

Inciter son collaborateur à s'appuyer sur son manager ou son équipe en cas de difficultés

Sensibiliser les managers sur les difficultés que peuvent rencontrer les salariés

Etre d'autant plus vigilant sur des situations d'addiction ou de souffrance au travail, plus difficile à déceler

Définir les modalités d'application du droit à la déconnexion

6- Quelques outils pour prévenir les RPS du télétravail

Choisir des outils simples et pratiques pour le secteur / l'activité / les missions des salariés

S'assurer de la maîtrise des outils par les salariés